



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance des citoyens-nes de la commune de Goesdorf qu'une séance publique du conseil communal aura lieu

Mardi, le 09 juillet 2024 à 15.15 heures.

Cette réunion se déroulera dans la salle de séance de la maison communale à
L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht.

Séance à huis clos

Ordre du jour

- 1. Nomination d'un fonctionnaire communal pour les besoins du service des ressources humaines et du secrétariat communal: groupe de traitement B1 – sous-groupe administratif**

Séance publique

Ordre du jour

- 2. Modification(s) budgétaires(s) 2024**
- 3. Règlement(s) temporaire(s) de la circulation**
- 4. Titres de recettes**
- 5. Communications du collège des bourgmestre et échevins / Divers**

Goesdorf, le 02 juillet 2024.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,

(s.) Jean-Paul MATHAY

le Secrétaire communal,

(s.) Paul MERGEN

En vertu des dispositions de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le présent avis est publié par voie d'affiches apposées dans la commune de manière usuelle ainsi que sur le site internet de la commune de Goesdorf (www.goesdorf.lu)